



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E65196

VALABLE JUSQU'AU 09/02/2026

ÉDITÉ LE 16/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/05/1999

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 24/10/2013

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SAINT MALO b423343912

Siret : 423 343 912 00048

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 00 34456-

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021954365604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000021954365604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : DESRUES - GUINARD ET ASSOCIES

12 RUE DU DOCTEUR JEAN THIBOUMERY
35400 SAINT-MALO

Téléphone : 02 99 82 03 03

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : stmalo@desruesplomberie.fr

Responsabilité légale :

PHILIPPE GUINARD & ASSOCIES (809 346 380) / GUINARD PHILIPPE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 15 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans supresseur supérieurs à 1000 m ² Mention RGE	28/01/2022
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	28/01/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	08/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	16/04/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/04/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1